

Appel des acteurs associatifs du secteur de l'alimentation durable : Vers un soutien pluriannuel des acteurs associatifs soutenus structurellement par la Stratégie Good Food

Pour qui ?

Les acteurs associatifs du secteur de l'alimentation durable impliqués dans la transition agroécologique des systèmes alimentaires bruxellois et dans la mise en œuvre de la Stratégie Good Food.

Contexte:

Les acteurs associatifs du secteur de l'alimentation durable susmentionnés sont confrontés à une diminution de leur efficacité en raison du système actuel de subventionnement annuel de leurs missions de base. En effet, cette situation :

- les empêche de se projeter à moyen terme en raison de l'insécurité constante par rapport à la pérennité de leur financement.
- cause un gaspillage de ressources humaines et financières au sein des associations, dû au temps considérable passé à rédiger des rapports et des demandes de financement annuels.
- diminue les ressources disponibles pouvant être allouées aux missions principales et prioritaires des associations.
- crée un sentiment de mise en concurrence annuels entre les associations financées, devant par ailleurs coopérer pour mener leurs missions de la manière la plus pertinente possible.
- entraîne une certaine frustration au sein des structures, liée à tous ces éléments.

Pourtant, certaines associations (trois, si nous ne nous trompons pas) sont agréées au moyen de l'ordonnance du 4 septembre 2008 relative au subventionnement des associations et des projets ayant pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et du cadre de vie en Région de Bruxelles-Capitale, et bénéficient d'un financement quinquennal auprès de Bruxelles Environnement. Ce budget doit toutefois être engagé par BE sur 1 seule année, ce qui restreint le nombre d'associations que l'administration est capable de subventionner grâce à cette ordonnance.

Nos demandes :

Nous, acteurs associatifs de l'alimentation durable susmentionnés, demandons un financement quinquennal (ou de minimum 3 ans), pour permettre une construction plus pérenne, sereine et aboutie de nos projets. Un tel financement nous déchargera -ainsi que les administrations- d'un poids administratif important, et nous permettra de nous consacrer plus pleinement à la réalisation de nos missions.

Dans le cas où le meilleur outil pour y parvenir est un élargissement du nombre d'associations bénéficiant de l'application de l'ordonnance du 04/09/2008, il nous semble nécessaire de modifier ses arrêtés d'exécution pour que la budgétisation des subventions sur 5 années puisse être étalée sur la durée de la subvention. Ainsi, il n'y aurait pas de charge budgétaire

supplémentaire en “année 1” pour les pouvoirs publics. Ceci ne doit pas entraver les garanties du renouvellement automatique de ces subventions durant les 3 à 5 ans couverts par ces subventions.

Par ailleurs, tous les acteurs associatifs susmentionnés, financés via la Stratégie Good Food, ne dépendent pas de la même administration (Bruxelles Environnement, Bruxelles Economie Emploi,...). Nous demandons une plus grande cohérence entre ces administrations :

- Sur le plan administratif : harmoniser les procédures et documents de subventions des différentes administrations octroyant des subventions de fonctionnement dans le cadre de la Stratégie, notamment via une homogénéisation du traitement des dossiers, et des canevas simplifiés et similaires.
- L'accès des acteurs associatifs aux mêmes démarches afin d'obtenir l'agrément « mission de base », qu'ils dépendent de Bruxelles Environnement, de Bruxelles Economie Emploi, ou encore d'autres administrations allouant des subventions de fonctionnement dans le cadre de la Stratégie Good Food.

Enfin, la mise en place de ces financements pluriannuels témoignant de la confiance des pouvoirs subsidants dans ces acteurs associatifs, nous proposons de davantage formaliser cette reconnaissance en prenant le rôle d'« acteurs-ressources » des administrations dans nos domaines d'expertise, afin que nos actions soient davantage directement imbriquées dans les plans d'action des administrations.